

Maladies de POITRINE
ASTHME
 SPECIALITES RENOMMEES
 Laboratoire scientifique
PHARM^{ie} DU TRICHON
ROUBAIX
 Docteur VERHAEGHE
 Renseign. tous les jours
 Men. speaks elasmisch

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME YEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	6 mois: 23.00; 1 an: 46.00	France entière.....	6 mois: 28.00; 1 an: 56.00
	Belgique.....	6 mois: 32.00; 1 an: 64.00	Europe.....	6 mois: 37.00; 1 an: 74.00
	Union Postale: Tarif A.....	6 mois: 38.00; 1 an: 76.00	Reste du monde.....	6 mois: 43.00; 1 an: 86.00
	Tarif B.....	6 mois: 40.00; 1 an: 80.00		

LA CONCURRENCE TERRASSÉE
RABAIS CONSIDÉRABLES
AU SOLDEUR
 Palais de la Chasse
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX

BILLET-PARISIEN

LE VOYAGE DE M. MELLON

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)
 PARIS, 19 JUIN (MINDY).
 Le voyage en Europe de M. Mellon, secrétaire américain du Trésor, a donné lieu à des espoirs qui pourraient bien être déçus un fois de plus. Sans doute, ce n'est pas seulement pour se reposer sur la Riviera et visiter quelques capitales européennes que le ministre américain a traversé l'Atlantique. Il veut, de toute évidence, se renseigner complètement sur les difficultés financières et économiques de l'Europe. Mais ce voyage d'informations préparé-t-il des mesures pratiques que prendraient les Etats-Unis en faveur de l'Europe? C'est ici qu'il convient d'être prudent et de ne pas se bercer de nouvelles illusions.
 Le Gouvernement des Etats-Unis ne se désintéresse pas des affaires européennes en ce sens qu'il les étudie avec un certain souci d'objectivité. Mais il n'a pas l'opinion américaine n'est pas suffisamment mûre pour permettre un règlement dont l'Amérique ferait les principaux frais. Il y a bien une évolution visible dans les idées qu'évoquent les Américains du Nord à l'égard de l'économie européenne. Les villes comme New-York ont un caractère international et sont naturellement tournées vers l'ancien Continent où elles auraient gagné à une politique d'intervention. Le changement, néanmoins, est trop peu prononcé pour que la Maison-Blanche se croie en mesure de reprendre l'initiative de la surveillance économique des circuits nationaux européens; et pourtant l'opinion reste ancrée dans beaucoup d'esprits yankees que si les puissances d'Europe consacraient des sommes moins importantes à leurs armements, elles trouveraient le moyen de payer leurs dettes de guerre.
 On croit que, dans ces conditions, le Gouvernement américain ne veuille pas compromettre. Déjà, pour ménager la susceptibilité des dirigeants de la grande république d'outre-Atlantique, M. Roosevelt a décliné une nouvelle nomination par deux jours au lieu de deux semaines. M. Mellon ne serait venu en France que pour y discuter avec les représentants et les techniciens des problèmes concrets des réparations et des dettes de guerre.
 De son côté, le Gouvernement des Etats-Unis ne manquera pas de se défendre de toute intervention dans le super-pouvoir européen. Les entretiens de M. Mellon doivent donc être considérés comme des sondages dont les suites sont assez imprévisibles, à supposer qu'il y ait.

LETTRE DE BRUXELLES

Contre l'immoralité de la rue

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)
 BRUXELLES, 19 JUIN 1937.
 La Chambre vient de voter une loi qui s'ajoute, heureusement, à l'arsenal des mesures destinées à protéger l'enfance contre l'immoralité de la rue. On en est là, en effet, car la rue devient de plus en plus malséante, au moral et plus d'hygiène publique s'effrite à mesure que les voies publiques pour en éliminer toute cause de contamination plusieurs d'épidémies ou de maladies contagieuses plus ces mêmes voies publiques deviennent sources de dépravation morale.
 Ce n'est pas seulement à Bruxelles qu'il y a des artères où les parents n'osent pas conduire leurs enfants, tellement le mal y sollicite le regard.
 Pour lutter contre cette déviation par l'immoralité, la Chambre belge n'est pas restée inerte. Elle a adopté, dans son séance du 17 juin, une loi destinée à interdire l'exposition, la vente et la distribution d'images, figures ou objets indécentes, dans les voisinages des écoles. Une quarantaine de socialistes se sont abstenus au vote. Comme les catholiques et les libéraux et une vingtaine d'autres qui ont voté la loi, ils reconnaissent que celle-ci est excellente et nécessaire; mais ils ont craint que son application, par des magistrats « fanatiques » ne nuise à la liberté de l'art.
 Comme si l'art pouvait avoir le droit et la liberté de corrompre! Comme si l'art corrompait! L'art corrompait!

Une conférence pour le redressement économique de l'Europe centrale

Paris, 19 juin. — Une nouvelle réunion a eu lieu hier, dans le bureau de M. Flaminio, ministre des Finances, entre les représentants de la Confédération générale de la production française, de l'Association de l'industrie et de l'Agriculture française, auxquelles se sont jointes la Commission d'études économiques, qui doit se rendre prochainement en Europe centrale; de l'Association nationale pour l'expansion économique et des banques qui s'intéressent à cette initiative.
 La conférence a duré près d'une heure.
 M. Rollin, ministre du Commerce, assistait à l'entretien, au cours duquel les industriels et les financiers ont exposé au ministre des Finances dans quelles conditions ils entendaient rechercher dans le cadre du plan général exposé à Genève par M. François Poncet, les moyens d'aider au redressement économique de l'Europe centrale.
 Puis, à la suite d'un échange d'idées qui a suivi, fut en principe, décidée la constitution de missions partielles qui iraient sur place dresser l'inventaire des relations économiques de la France avec les pays de l'Europe centrale.

POUR RÉSOUDRE LE CONFLIT DU TEXTILE D'importantes entrevues ont eu lieu au Ministère du Travail

Les Syndicats ouvriers, libres et cégétistes, acceptent la suppression de la prime de présence, à condition qu'une certaine compensation soit accordée par les patrons, en ce qui concerne les salaires

La Commission intersyndicale patronale reste sur ses positions

(DE NOTRE INVOYÉ SPÉCIAL.)
 Paris, 19 juin 1937.
 La fin de cette cinquième semaine de grève a été marquée par d'importantes entrevues qui ont eu lieu au Ministère du Travail.
 Comme nos lecteurs pourront s'en rendre compte, un grand pas a été fait hier par les organisations ouvrières libres et cégétistes dans la voie de la conciliation.
 Avant de passer au compte rendu de cette journée, nous exprimons l'espoir que les entrevues qui se sont déroulées au début de la semaine prochaine apportent cette fois la solution tant désirée.
La matinée
 La délégation de la Commission intersyndicale patronale composée d'une dizaine de membres arrive la première au ministère du Travail, vers 10 h. 30. Elle est aussitôt reçue par M. Landry.
 M. Langéron, préfet du Nord, assiste aux réunions.
 Quelques instants après, vient la délégation des Syndicats libres formée par MM. Louis Blain, secrétaire général de l'Union des Syndicats libres; J.-B. Denis, président des syndicats textiles; Charles-Marie Broutin, secrétaire général de l'Union régionale du Nord; Perrot, secrétaire général ouvrier de la Confédération française des travailleurs chrétiens.
 La délégation cégétiste qui vient ensuite comprend MM. Henri Lefebvre, secrétaire général du syndicat textile de Roubaix; Delvaux, secrétaire général du syndicat textile de Tourcoing; Lazare, de Lannoy; Scrépel, d'Halluin; Decoster et Dhondt, de la métairie du textile. Elle sera présentée au Ministère par MM. Joubaux, secrétaire général de la C. G. T. et Vandepitte, secrétaire général de la Fédération nationale du textile.



(On voit, au centre, M. Desmetre, commissaire central, s'entretenant avec M. Lorthol, secrétaire du Syndicat des transports.)

La Chambre discute le projet sur la viticulture
 Paris, 19 juin. — La Chambre a poursuivi vendredi matin la discussion du projet sur la viticulture.
 Les contre-projets sont finalement remis par leurs auteurs, les exploitants formés par le Gouvernement, à la Commission leur ayant donné satisfaction.
 Au cours de la discussion, plusieurs orateurs ont établi que la crise était causée surtout par la mauvaise qualité de certains vins et le prix exagéré des vins à la consommation. Séance levée à midi dix.
 L'après-midi, la séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. de Cassagnac. L'ordre du jour rappelle la suite du projet de loi sur la viticulture et le commerce des vins.
 Le Président de la Commission des boissons donne lecture du nouveau texte de l'article premier qui indique les redevances perçues dans toutes les exploitations qui produisent plus de 300 hectolitres et le prix exagéré des vins à la consommation. Séance levée à midi dix.
 M. Barthe. — La Commission des boissons étant obligée d'aller en Bourgogne, je demande à la Chambre que la suite du débat soit renvoyée à mercredi matin et après-midi.
 La suite de la discussion est renvoyée à mercredi.
 Le ministre de l'Agriculture demande la discussion immédiate du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 60 millions pour encourager la culture du lin, des ardoises et l'ensemble du projet sont adoptés.
 La séance est suspendue à 11 h. 15.
 On renvoie à la suite la discussion d'une interpellation Delsbans et autres sur l'attribution de la Carte du Combattant et la séance est levée à 18 h. 19.
 Prochaine séance mardi matin.

Enfin, tout n'est pas rompu; il faut continuer. Vous reviendrez ici le 30 juin, nous sommes convoqués pour 3 h. 30.
La délégation cégétiste attend des propositions
 Pendant ce temps, les délégués ouvriers cégétistes sont introduits auprès de M. Landry.
 Au bout d'un moment, M. Joubaux sort pour téléphoner. On l'interroge: — Eh bien? — Mais le secrétaire général de la C.G.T. fait un mouvement d'épaules qui signifie: — Que voulez-vous que je dise? — A midi quarante, l'entretien entre M. Landry et les délégués cégétistes est terminé.
La délégation patronale reste sur ses positions
 Bientôt — il est à peine 11 h. 15 — la délégation de la Commission intersyndicale patronale sort du cabinet du Ministre. On se doute tout de suite que le premier entretien n'a apporté aucun changement à la situation. La délégation patronale ne s'est rendue dit-elle, que par déférence à l'invitation ministérielle.
 M. Ley, secrétaire général de la Commission intersyndicale, a d'ailleurs déclaré il y a quelques jours que les industriels étaient allés à la limite extrême des concessions.
 A la sortie du cabinet du Ministre, M. Ley nous confirme et nous précise cette position:
 — Surtout insistez-vous à vouloir bien le dire: Nos protestations ne pas vouloir placer la discussion sous le signe de la diminution des salaires. En effet, de quoi s'agit-il? En raison de la mauvaise situation économique, nous retirons un avantage — la prime de présence — que nous avions accordé il y a un an. Autrement dit, l'année dernière, malgré les stipulations de la loi, nous avons consenti à prendre à notre charge la cotisation ouvrière pour le fonctionnement des Assurances sociales. En février, la situation économique était telle que nous avons dû prendre la décision de réduire les salaires de 10 %. Nous avons rappelé au Ministre les concessions successives par lesquelles, sur sa demande et celle des syndicats ouvriers, nous avons plusieurs fois retardé les dates d'application de la réduction et enfin renoncé à cette réduction élémentaire, pour en arriver à simplement remettre la cotisation ouvrière pour les Assurances sociales à la charge des ouvriers, ainsi que la loi le stipule. C'est ce que nous avons fait. Nous n'avons déjà dit et nous le répétons, c'est évident, que depuis le commencement du conflit la situation économique s'est encore empirée. C'est là un fait dont il faut tenir compte.

Le conflit entre le fascisme et le Vatican

Rome, 19 juin. — Un journal italien ayant dit, après avoir relaté les incidents qui se sont déroulés à Nicastro, à la suite de l'interdiction des processions, « Nous ne cherchons pas pour le moment, la responsabilité de ces faits », « L'Observatore Romano » publie toute une série de détails sur certains faits qui ont précédé, à Nicastro même, les incidents en question.
 Les directeurs des écoles ont fait parcourir les rues de la ville par les enfants, aux cris de « Mort aux prêtres, ennemis du fascisme ».
 Le secrétaire politique qui, auparavant avait parlé au cours d'une réunion contre le blasphème, a tenu un discours, pendant une manifestation, d'ant:
 — Bas le masque, car on voudrait assujettir le fascisme au char néfaste de l'action catholique par des processions catholiques.
 La procession religieuse de Saint-Antoine ayant été interdite, la parodie de la procession suivit, coaculé « L'Observatore Romano », avec la participation de tous les manifestants contre le Pape et contre les prêtres, ainsi que du podestat et du secrétaire politique.

La Banque de France consentirait une avance de 375 millions à la Banque d'Espagne

Paris, 19 juin. — Dans les milieux financiers bien informés, on annonce comme imminente la conclusion entre la Banque d'Espagne et la Banque de France d'un accord aux termes duquel notre institut national d'émission consent à la Banque d'Espagne une avance de 375 millions.
 En garantie de cette avance, la Banque d'Espagne affecte une quantité d'or de valeur correspondante qui est actuellement déposée à Londres.

Le meurtrier de dix ans avoue avoir tué son frère par mégarde

Toulouse, 19 juin. — Le professeur Sorel, médecin-légiste, a pratiqué l'autopsie du jeune Antoine Zagès dont on a annoncé la mort tragique à Fronton. Cette opération a confirmé que le jeune avait été tué par un coup de feu tiré à faible distance à mètres et qui interdît l'irrigation du sang.
 Des lésions, posthume que Jean Zagès, frère aîné de la victime, avait accusée à été mise hors de cause.
 Pressé de questions par les inspecteurs de la police mobile, Jean Zagès a fini par avouer que c'était lui qui, en jouant avec le fusil, qu'il ne savait pas chargé, avait tué accidentellement le petit Antoine.



(Photo H. Manon) M. LANDRY

« Il faut en finir, disent les délégués des Syndicats libres »

Requis vers 12 h. 45 par M. le Ministre du Travail, les délégués des Syndicats libres se sont entretenus avec lui pendant vingt minutes. Leur déclaration a été très franche et très formelle. Et ce n'est pas sans un peu d'émotion que M. Blain nous a dit:
 — Nous avons déclaré à M. le Ministre du Travail: « Les ouvriers en ont assez, il faut en finir. Par une médiation, si l'on veut, mais il faut en finir. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus préciser notre point de vue, ce que nous n'avons pas assez fait dès le début, afin de ne gêner personne. »
 Et quel est ce point de vue?
 — C'est celui de la conciliation, nous dit M. Blain. Sur la question de la prime de présence on peut transiger. M. le Ministre du Travail a prêté les représentants des Syndicats libres de venir s'entretenir de nouveau avec lui à 17 heures.
L'après-midi
 L'après-midi fut plus laborieux encore que la matinée.
 La délégation patronale demeura avec M. le Ministre du Travail de 2 h. 45 à 5 heures.
 Nous croyons savoir que M. Landry a vivement insisté pour qu'une concession fût faite.
 La délégation patronale a répété ce qu'elle avait dit le matin. Elle a accepté de revenir à 6 heures, lorsque le ministre aurait reçu les délégations ouvrières.
 Celles-ci s'entretenaient avec M. Landry jusque vers 6 h. 15.
Les propositions ouvrières
 A l'issue de ces entretiens successifs, les cégétistes et les délégués des Syndicats libres sont très réservés.
 Néanmoins, on apprend qu'une nouvelle proposition aurait été faite par les ouvriers.
 De nouveau, les patrons sont en conférence avec M. Landry, toujours assisté de M. Langéron. Mais nous apprenons bientôt que la solution ne sera pas encore pour aujourd'hui, malheureusement.
 En effet, M. Ley nous déclare:
 — Le ministre du Travail nous a dit que les syndicats ouvriers, tant cégétistes que libres, acceptent la suppression de la prime de présence, mais demandent une compensation partielle sous forme d'une augmentation des salaires.
 « La délégation patronale n'a point laissé des espoirs à M. le Ministre du Travail car elle n'a jamais été des affaires qui n'a fait qu'empiéter depuis

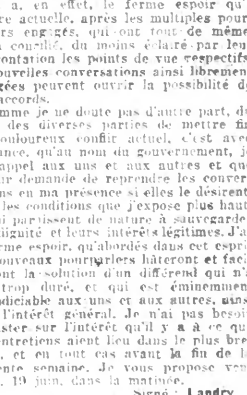
M. Laval interviendrait

Nous croyons savoir que M. Pierre Laval, président du Conseil, qui suit très attentivement les pourparlers qui ont été engagés pour résoudre le conflit du textile, aurait l'intention d'intervenir la semaine prochaine pour hâter cette solution.
La lettre de convocation du Ministre du Travail
 Voici le texte de la lettre que M. Landry avait adressée aux représentants patronaux et ouvriers, pour les convoquer à Paris:
 Le Gouvernement est disposé à poursuivre son œuvre de rapprochement et de conciliation. Mais pour aboutir, cette œuvre exige que les représentants des parties en présence ne soient pas liés par un mandat impératif, mais qu'ils aient la possibilité de négocier, c'est-à-dire d'examiner sans idée préconçue, les propositions qui seraient faites, de les discuter et de collaborer à des transactions possibles. Il va sans dire qu'en acceptant de prendre part à ces conversations, les parties ne s'engageaient pas à quoi faire et, quant à maintenant, à abandonner tout ce qui est de leurs positions actuelles, que leurs représentants resteront complètement libres de leurs décisions et qu'il leur sera possible de subcontracter les contrats qui pourraient sortir des entretiens à la ratification de leurs mandats. Le Gouvernement a, en effet, le ferme espoir qu'à l'heure actuelle, après les multiples pourparlers engagés, qui ont tout de même sinou couru, du moins éclairé par leur confrontation les points de vue respectifs, de nouvelles conversations ainsi librement engagées peuvent ouvrir la possibilité de tels accords.
 Comme je ne doute pas d'autre part, du désir des diverses parties de mettre fin au déboulant conflit actuel, c'est avec confiance, qu'un non du Gouvernement, je fais appel aux uns et aux autres et que je leur demande de reprendre les conversations en ma présence si elles le désirent, dans les conditions que j'expose plus haut, et qui paraissent de nature à sauvegarder leur dignité et leurs intérêts légitimes. J'ai le ferme espoir, qu'alors dans cet esprit les nouveaux pourparlers hâteront et faciliteront la solution d'un différend qui n'a que trop duré, et qui est éminemment préjudiciable aux uns et aux autres, ainsi qu'à l'intérêt général. Je n'ai plus besoin d'insister sur l'intérêt qu'il y a à ce que ces entretiens aient lieu dans le plus bref délai, et en tout cas avant la fin de la présente semaine. Je vous propose vendredi, 19 juin, dans la matinée.

Une déclaration des Syndicats libres

A leur retour de Paris, les dirigeants des Syndicats libres nous ont remis la note suivante:
 Se plaçant sur le terrain de conciliation indiqué par M. le ministre du Travail dans la lettre des syndicats libres, les délégués des Syndicats libres se sont rendus aux différents audiences que M. Landry leur a accordées dans la journée d'hier.
 Les délégués des Syndicats libres ont accepté les bases d'accord offertes par les industriels indépendants, à condition que la baisse prévue porte sur la prime de présence et non sur le salaire de base. Les délégués avaient reçu un mandat dans ce sens, et ils n'ont pu le dépasser.
 A leur grand regret, ces propositions n'ont pu déterminer un accord.
 Ils ont l'impression cependant que les points de vue se rapprochent, une nouvelle intervention du Gouvernement serait décisive. Ils l'espèrent pour le début de la semaine prochaine.
 Les commissions syndicales sont convoquées pour ce soir samedi, à 17 h. 39, rue Henri-Carrot.

Le prince Léopold et la princesse Astrid à Paris



« L'avion a débarqué à l'aérodrome du Bourget, le prince Léopold de Belgique et la princesse Astrid, venus à Paris pour quelques jours. » (CP. Eyraud.)

La Reine de Hollande à l'Exposition coloniale



LA REINE VISITE L'EXPOSITION DE VINCENNES EN COMPAGNIE DU MARCHEL LUYUTEY (Photo H. Manon).
 Paris, 19 juin. — La reine Wilhelmine, accompagnée de la princesse Juliana et de son conjoint, s'est rendue, ce matin, au pavillon des Indes néerlandaises qu'elle a visité en détail. A 11 heures, elle a pris un lunch fort ardue, assistée de M. Luyutey, commissaire général. Aussitôt après, la reine Wilhelmine a rendu visite au pavillon du Congo belge et ensuite au pavillon de l'Italie. La visite s'est terminée à la rotonde de la cite des informations dont la Reine a examiné avec intérêt toutes les sections.